

Mesdames et Messieurs,

Vous nous avez fait parvenir le courrier suivant, ce dont nous vous remercions :

Fédération Nationale des Officiers Mariniers en Retraites
Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique

Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie
Association Nationale des Retraités de la Poste et de France Télécom
Union Nationale des Retraités de la Police

aux responsables départementaux des Partis politiques présentant des candidats aux élections législatives en Maine et Loire

Madame, Monsieur,

Des candidat(e)s à la fonction de député, appelé(e)s à voter les lois, se présentent au nom de votre parti politique.

Parmi les électeurs de Maine et Loire, plusieurs milliers de retraités attendent des réponses sur quatre questions précises : le maintien de leur pouvoir d'achat, l'avenir de notre système de santé solidaire, la prise en charge de la perte d'autonomie et l'attribution du bénéfice de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord.

Vos candidats s'engagent-ils à revoir le mécanisme de revalorisation des pensions pour mieux prendre en compte l'augmentation des dépenses contraintes et la progression des salaires, et donc faire ainsi participer les retraités à l'augmentation de la richesse nationale ?

Comment entendent-ils lutter contre les inégalités croissantes en matière de santé et notamment contre les difficultés d'accès aux soins ? La part restant à la charge des patients ne fait que croître et de nombreux Français (15%) renoncent à se soigner pour des raisons financières. Les inégalités territoriales ne cessent de s'aggraver. Le recul du service public doit être stoppé.

Quant à la prise en charge de la perte d'autonomie, sa réforme sera-t-elle menée à son terme ? La charge financière, hors APA, pour couvrir les frais liés à la perte d'autonomie, tant à domicile qu'en établissement, est de plus en plus insupportable pour une immense majorité de personnes. Pour vous, comme pour nous, cette prise en charge doit-elle relever de la solidarité nationale à travers la Sécurité sociale ?

Enfin de nombreux retraités d'avant le 19 octobre 1999 ont été injustement écartés du bénéfice de la campagne double octroyée par le décret n° 2010-890 du 29 juillet 2010, aux anciens combattants d'Afrique du Nord. Cette aberration a conduit une centaine de députés à déposer une proposition de loi visant à rétablir l'égalité entre tous ces anciens combattants. Envisagez-vous de corriger cette injustice afin que le bénéfice de la campagne double soit accordé à tous les pensionnés pour la durée du service effectué en Afrique du Nord durant ces conflits ?

Préliminaire

Pour le NPA, toutes les réformes de la droite doivent être abolies : il faut rétablir la retraite à 60 ans – 55 ans pour les métiers pénibles – avec 37,5 annuités incluant les années de formation et d'études après 18 ans. Il faut également prendre en compte les emplois précaires et les périodes de chômage : aucune pension, aucun minimum-vieillesse ne doivent être inférieurs au SMIC de 1600€ net par mois que nous revendiquons.

Voici maintenant les réponses des 7 candidatEs du NPA49 aux quatre questions que vous posez dans votre courrier.

1/ Il faut en effet revoir le mécanisme de revalorisation des pensions, car la hausse des loyers, des prix à la consommation et autres dépenses contraintes induit une baisse constante du pouvoir d'achat des retraités. Repenser l'indexation sur les salaires. D'ailleurs, les actifs et les retraités doivent être solidaires dans leurs luttes pour l'augmentation des salaires et des pensions ... « Partage des richesses », c'est la devise de notre parti. Or en 30 ans, 10% des richesses produites sont passées du travail au capital !

2/ Il faut rétablir la Sécurité Sociale ouverte à toutes et tous, payée par les cotisations, en particulier patronales. Supprimer les franchises médicales, les forfaits hospitaliers et les prélèvements sur les médicaments. Augmenter les remboursements sur les prothèses dentaires et auditives, les lunettes, toutes choses qui ne sont pas du luxe ou du superflu, mais du nécessaire. Les services publics de santé doivent être assurés – voire rétablis – sur tout le territoire et le nombre des personnels augmenté dans les hôpitaux.

3/ Il faut que la Sécurité Sociale finance à 100% tous les frais liés à la perte d'autonomie. Le marché du 3ème âge se développe, des sociétés capitalistes investissent des milliards dans des résidences pour les personnes âgées qui peuvent en payer le prix élevé, tandis que des milliers de familles ont de grandes difficultés à trouver foyers-logements ou maisons de retraite – nécessairement médicalisées pour certaines. Nous voulons donc un service public du 3ème âge : des services sociaux, des aides pour les tâches ménagères et les soins, l'organisation de loisirs, l'aménagement des logements, des maisons de retraite en nombre suffisant avec du personnel en nombre suffisant, qualifié et bien rémunéré.

4/ Enfin, si nous sommes élu-e-s, nous étudierons attentivement le dossier des anciens combattants d'Afrique du Nord, afin de mettre fin à toute injustice.

Bien cordialement,

Les candidatEs angevins du NPA :

- 1^{er} circonscription : **Jean-Luc Godet**

- 2^e circonscription : **Danièle Duchemin**

- 3^e circonscription : **Joël Goarin**

- 4^e circonscription : **Lola Dubeau**

- 5^e circonscription : **Guénaël Sancéau**

- 6^e circonscription : **Marie-Émilie Vel**

- 7^e circonscription : **Benjamin Létang**